



## Le mot du Maire

*Chères Griesoises,  
Chers Griesois,*

*Après un été quelque peu perturbé, voici venu le temps de la rentrée...*

*Une rentrée scolaire qui a été placée sous l'ère numérique avec des salles nouvellement équipées.*

*Une rentrée qui sera également marquée par le passage du Rallye de France. Les spectateurs pourront soutenir l'enfant du pays, Sébastien LOEB, dans les deux épreuves spéciales qui se dérouleront sur notre ban communal.*

*Une rentrée enfin, qui m'amène à rappeler certaines règles de vie en communauté et plus particulièrement celles concernant le **STATIONNEMENT**. Le stationnement anarchique dans certaines rues de notre village devient intolérable et avant de passer à la phase « répression », j'appelle les propriétaires de ces véhicules au sens civique et au respect d'autrui. Le Plan d'Occupation des Sols impose la création de places de stationnement à l'intérieur de sa propriété ; le respect de cette règle simplifiera la vie de tout un chacun.*

*Respectez la réglementation et vous résoudrez ensemble les problèmes en contribuant au mieux-vivre de tous les griesois.*



*Bien à vous,*

*Claude KERN  
Maire*

## Communiqué

**Bienvenue à  
Madame Carole BERNOLD**  
qui rejoint  
l'équipe administrative  
de la Mairie.



# Vie communale

## Lotissement « Les Champs I »

Les conseillers municipaux, réunis en « toutes commissions » le 16 mai 2011, ont terminé leur parcours par la visite du lotissement « Les Champs I ».

André GARNIER, Adjoint chargé des travaux, a donné les compléments d'information concernant le traitement des eaux. Le bassin de rétention d'eau sera entretenu par le Service des Eaux et les agents communaux se chargeront de la tonte du gazon.



### **Actuellement, des maisons sortent de terre....**

Suite aux nombreuses demandes d'achat de terrains qui n'ont pu être satisfaites lors de la vente des lots de la première tranche du lotissement "Les Champs", le Conseil Municipal a décidé de créer une deuxième tranche dénommée "Les Champs II" et a demandé son inscription au programme de la Communauté des Communes de la Basse-Zorn, compétente dans ce domaine.

## Travaux saisonniers



Comme tous les ans pendant la période estivale, la commune a embauché trois groupes de deux jeunes originaires de Gries.

Différentes tâches leur ont été attribuées : nettoyage à l'Espace « La Forêt », travaux de maintenance dans les écoles, tontes de gazon, entretien des massifs floraux.

Ce premier emploi ou « job d'été » leur permet de découvrir le monde professionnel avec un premier salaire et apporte une aide précieuse à notre personnel communal. Par ailleurs, deux jeunes filles ont complété l'équipe administrative.

Filles ou garçons, ils ont donné entière satisfaction.

## Maisons fleuries - Inspection florale...

Dernièrement, le jury communal du fleurissement a effectué son traditionnel tour du village pour évaluer la qualité des compositions florales des particuliers.

Sous la conduite de l'Adjoint au Maire Jacky NOLETTA, le jury, composé de Simone BAINIER, Pierre-Paul VALENTIN et Antoine EHRHARDT, a apprécié le fleurissement en respectant les critères habituels : qualité des fleurs, choix des couleurs, harmonie d'ensemble, idée originale et propreté des abords.

Les conditions météorologiques n'ont pas été très favorables au mois de juillet mais le jury a relevé de belles réalisations et des aménagements paysagers réussis.



Les lauréats, en dehors de leur satisfaction personnelle, seront récompensés cet automne pour leur participation à l'image fleurie du village.

## Défibrillateurs automatisés externes

### La Commune s'engage...

L'arrêt cardiaque ou cardio-respiratoire est dû à un trouble du rythme cardiaque, mortel en quelques minutes en l'absence de prise en charge. Une intervention rapide peut faire repartir le cœur et éviter de lourdes séquelles.



C'est pourquoi, la municipalité de Gries a décidé d'acquérir deux défibrillateurs automatisés externes.

Très simples d'utilisation, ces appareils guident vocalement, étape par étape, et garantissent une utilisation sans risques.

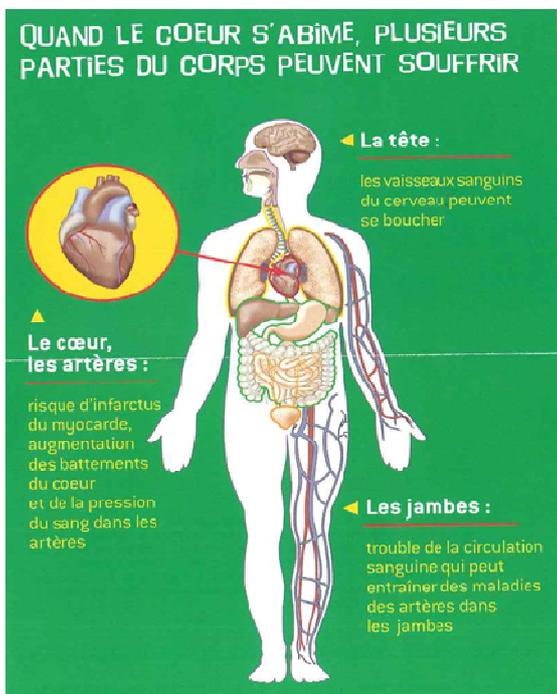
Le rôle des collectivités est de rendre accessible ces appareils de secours dans les lieux de vie à forte fréquentation ; dans notre village, ils sont implantés à la Mairie (côté Monument aux Morts) et à l'Espace « La Forêt ».

## SE FORMER AUX GESTES QUI SAUVENT EST UN ACTE CITOYEN

Chacun d'entre nous peut être confronté, à n'importe quel moment et n'importe où, à un arrêt cardiaque. Victime, proche d'une victime, témoin : le cours de notre vie en sera changé.

L'arrêt cardiaque n'est pas forcément fatal. Notre cœur peut repartir s'il est pris en charge à temps. Sa seule chance : la présence d'un témoin qui appelle les secours et effectue un massage cardiaque en attendant leur arrivée.

Pratiquer le massage cardiaque et utiliser un défibrillateur s'il est disponible : quelques heures de formation suffisent pour apprendre ces gestes simples. Il faut que tous les Français s'initient aux gestes de premiers secours, comme on apprend l'alphabet ou la conduite.



Depuis mai 2007, toute personne a le droit d'utiliser un défibrillateur automatisé externe. C'est un grand progrès...

Quelques heures suffisent pour apprendre à sauver une vie.

Une campagne de formation aux gestes de premiers secours et à l'utilisation d'un défibrillateur sera organisée prochainement dans notre commune.

**ARRÊT CARDIAQUE**

**APPELER**

**MASSER**

**DÉFIBRILLER**

**1 VIE = 3 GESTES**

[www.1vie3gestes.com](http://www.1vie3gestes.com)

Fédération Française de Cardiologie

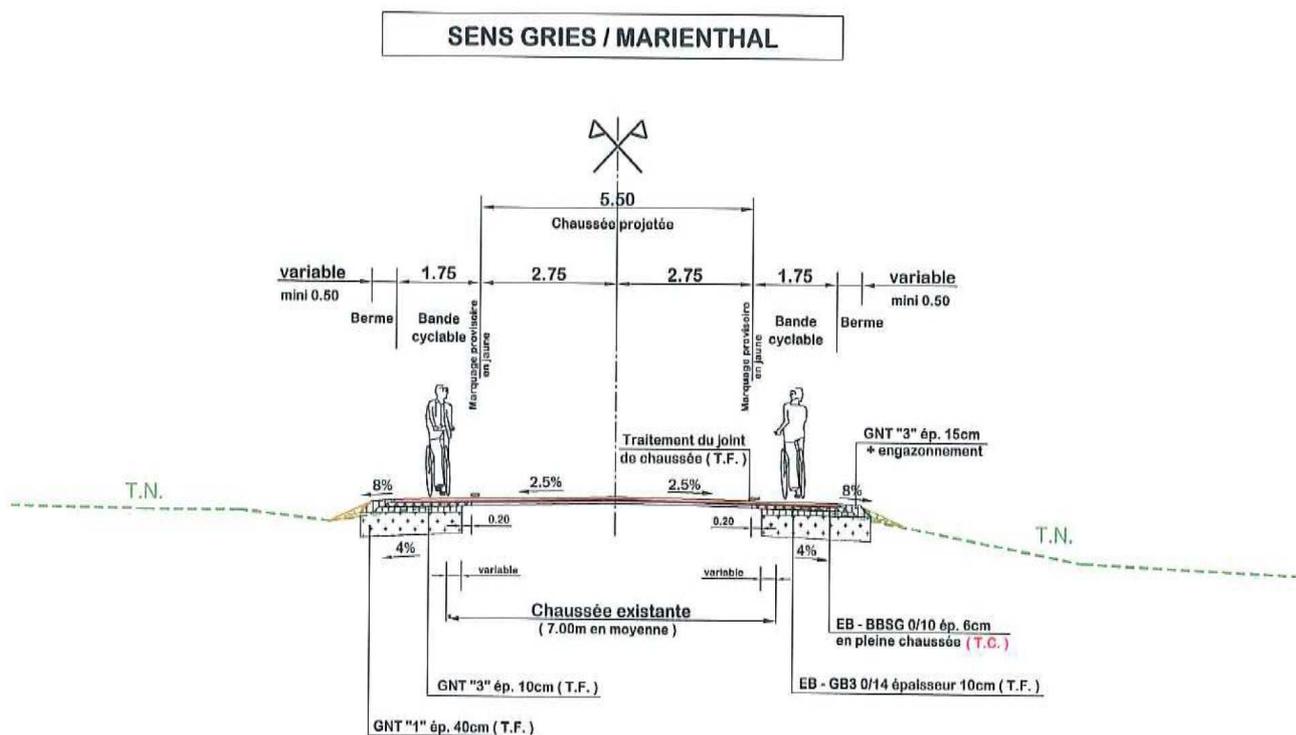
## Liaison cyclable entre Gries et Marienthal

Après plusieurs demandes de liaison cyclable entre GRIES et MARIENTHAL auprès du Conseil Général du Bas-Rhin, celui-ci a acté sa prise en charge dans le contrat de territoire Basse-Zorn / Région de Brumath.

La solution retenue est la réalisation d'une bande cyclable de part et d'autre de la RD 48. Ces bandes cyclables, d'une largeur de 1.75 mètres, seront séparées de la route par un marquage en bandes réfléchissantes et sonores, permettant ainsi une sensibilisation des conducteurs automobiles.

L'emprise de ces bandes cyclables sera prolongée au niveau du rond-point vers les trois axes : Marienthal, Bischwiller, Weitbruch-Niederschaeffolsheim.

Ces travaux devraient être réalisés au courant du mois de novembre.



## Intercommunalité



Conformément à la loi de réforme des collectivités territoriales, le Préfet a inscrit dans le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, la fusion des Communautés de Communes de la Basse-Zorn et de la Région de Brumath.

Après avoir analysé les avantages et les inconvénients, le Conseil Municipal a émis un avis défavorable à cette fusion et à l'inscription au schéma. Les six autres communes de la Basse-Zorn ont délibéré dans le même sens, tout comme cinq communes de la Région de Brumath.

## Portes Ouvertes au Camp d'Oberhoffen

Dans le cadre de de notre jumelage, le 54ème Régiment de Transmissions invite cordialement la population

aux journées « Portes Ouvertes »

organisées les

24 et 25 septembre 2011.

La Commune, les Associations Sportives et Culturelles, les Commerçants & Artisans y participent en présentant leurs activités.



## Fêtes et Cérémonies

### Des pluies de récompenses...

Lors de la cérémonie de la Fête Nationale, les sportifs qui se sont distingués tout au long de l'année ont été mis à l'honneur. Les lauréats ci-après ont été récompensés :



#### ☞ Lutte

Vice-championne de France et Championne d'Alsace Minime : Eva KANDOUL

Vice-championne de France et Championne d'Alsace Junior : Floriane MARCZINSKI

Vice-champion de France et Champion d'Alsace Sénior : Stéphane MARCZINSKI

3<sup>ème</sup> au Championnat de France Junior : Alexis SCHULTZ

Champion interrégional Minime : Magomed ASSAROV

Champion d'Alsace Poussin : Théo GROSS

Champion d'Alsace Poussin : Maxime LAEUFER

Champion d'Alsace Benjamin : Luka HEITZ

#### ☞ Basket-Club (BCGO)

Championne d'Alsace et Montée en Nationale 3 : Equipe des Séniors Féminines 1

Championne d'Alsace et vainqueur de la coupe du Bas-Rhin : Equipe des Benjamins

Champions d'Alsace : Equipe des Poussins

#### ☞ Tennis-Club

Vainqueur de poule et montée en division supérieure : Equipe des 15/16 ans

## Grands anniversaires

Grands anniversaires non parus dans les D.N.A.

Pour leur anniversaire, le Maire Claude KERN et ses adjoints ont eu le plaisir de présenter leurs meilleurs vœux de la municipalité à :



ARNOLD née WEHRLE  
Renée  
le 14 juin 1926



HICKEL née HUTTEL  
Jeanne  
le 07 juillet 1926

- BONNET née BAUER Germaine  
le 12 juillet 1931
- SCHOCH Léon  
né le 18 août 1931
- BERGER née JUND Alice  
le 1er septembre 1926
- BOUE Georges  
né le 15 août 1921



Noces de diamant  
Epoux Marcel et Georgette TAESCH  
mariés le 03 août 1951





## Nouvelles réglementations

Par mesure de sécurité, de nouvelles réglementations ont été instaurées par arrêtés municipaux.

### Arrêté municipal n° 34/2011 portant réglementation de certains lieux

Les bruits excessifs constituent une nuisance qui porte gravement atteinte à l'environnement et à la qualité de vie des riverains du parking de l'Espace « La Forêt », du parking de la poste et de la Place de la Liberté.

Ainsi, l'accès aux parkings susdits est strictement interdit à toute personne non autorisée et à tout engin à moteur sous peine d'amende, tous les jours de 22 h à 7 h.

Par ailleurs, sont interdits les rassemblements de personnes, le stationnement et l'arrêt de tout véhicule sur ces mêmes parkings y compris les trottoirs.

Toutefois, une dérogation est accordée lors des manifestations autorisées par la Commune ainsi qu'aux seuls membres des sociétés sportives dans le cadre de leurs activités.

Il est également strictement interdit à toute personne de faire du feu et de consommer de l'alcool ou toute substance interdite par la loi.



### Arrêté municipal n° 37/2011 portant réglementation de circulation de certains véhicules sur la RD 48 en agglomération



Face à l'accroissement du trafic routier et afin de préserver la sécurité publique par limitation de la vitesse de certains véhicules dans la traversée du village, la circulation des véhicules affectés aux transports de marchandises dont le poids total autorisé en charge dépasse 6 tonnes ou dont le poids total roulant autorisé du véhicule ou de l'ensemble des véhicules couplés excède 6 tonnes sera limitée à 40 km/heure sur la RD 48.

Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules de secours et aux véhicules de services publics.

### Arrêté municipal n° 39/2011 portant réglementation de la circulation

Les travaux de construction dans le lotissement « Les Champs I » nécessitent des prescriptions particulières pour la circulation des véhicules dans les rues adjacentes.

Par arrêté municipal, la circulation de tous les véhicules est limitée à 30 km/heure dans les rues suivantes : rue des Prés, rue des Hirondelles, rue des Cigognes, rue des Mésanges, rue des Tourterelles, rue des Champs.

Cette interdiction ne s'applique toutefois pas aux véhicules de secours et aux véhicules de services publics.



Les infractions aux diverses dispositions énumérées ci-dessus seront constatées par procès-verbal et les contrevenants seront poursuivis conformément aux lois et aux règlements en vigueur.

**Nous comptons sur le civisme de nos citoyens pour respecter ces nouvelles mesures de sécurité.**

# Vie scolaire

## Ecole Maternelle

Bien préparée, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Des travaux ont été effectués pendant les vacances scolaires pour améliorer le confort et la sécurité des enfants.

Les vestiaires ont notamment été remplacés : suite à un décollement des « champs » de placage sur le bois, les vestiaires ne correspondaient plus aux normes de sécurité. Lors de son passage, la commission Travaux, Voirie et Sécurité a décidé le remplacement des porte-manteaux et rangement des chaussons selon le même modèle par un matériel renforcé.

Les travaux ont été confiés à l'Entreprise Adaptée de la Fondation du Sonnenhof, basée à Reichshoffen, gérés par notre Adjoint Jacky NOLETTA. La couleur choisie, vert printanier, apporte plus de luminosité et de gaieté pour les jeunes élèves se préparant à la vie scolaire.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique en place accueille Hélène SCHNEIDER, nouvelle apprentie en CAP Petite Enfance.



## Ecole Élémentaire

### La rentrée 2011 à l'ère du numérique

Tableau blanc interactif, informatique mobile ...

L'école de demain se dessine peu à peu, et notre commune souhaite faire bénéficier nos écoliers des technologies les plus modernes afin de préparer nos enfants à l'utilisation des outils informatiques désormais indispensables à leurs études.

Une enveloppe de 50 000 Euro a donc été votée lors du budget 2011. C'est un investissement lourd qu'a fait la commune, afin de favoriser un enseignement de qualité et innovant pour les enfants.

Pour la rentrée scolaire 2011, la commune a entièrement renouvelé le parc informatique des écoles, en veillant à l'adapter aux pratiques actuelles.

### Adieu la craie, vive le stylet !

Les cinq classes de l'école élémentaire sont dorénavant dotées d'un tableau blanc interactif (TBI). Successeurs des tableaux noirs, ces nouveaux supports sont de grands écrans interactifs sur lesquels l'enseignant affiche des cours, fonds de cartes, exercices ou vidéos provenant de son ordinateur portable et projetés par un vidéo-projecteur. Bien plus que de simples écrans de projection, les TBI ont la particularité d'être tactiles. Ainsi, à l'aide d'un stylet ou tout simplement du doigt, les élèves et leur enseignant peuvent écrire ou dessiner sur l'écran. Les informations inscrites sont transmises en direct sur l'ordinateur.

### Vive la mobilité !

De même, l'école a été dotée de deux classes mobiles. Cet outil se compose d'un chariot mobile pouvant accueillir 15 PC portables pour les élèves, soit au total 30 PC pour l'ensemble de l'école élémentaire. Chaque enseignant dispose quant à lui naturellement d'un portable dédié.

Les ordinateurs sont disposés dans une armoire mobile sur des tablettes coulissantes, leur accès est facilité ainsi que le branchement électrique qui permet de recharger les batteries. L'ensemble des ordinateurs fonctionne en wifi, donc totale absence de problèmes d'encombrement ou de désagrément dus au câblage.



De fait, la classe mobile permet une diversité d'activités pédagogiques. Il est ainsi possible de faire de la recherche sur Internet pour préparer un exposé, de la consultation de documents vidéo illustrant une séance d'apprentissage réalisée dans la journée ou encore d'utiliser des logiciels pédagogiques pour consolider les acquis ou remédier à des difficultés spécifiques des élèves.

**Ces investissements permettront de poursuivre l'ouverture de l'école sur le monde numérique et représentent un engagement fort de notre collectivité en ce sens.**



## Nouvelles du périscolaire...

### Pendant les vacances...

Du 04 au 22 juillet 2011, des trolls, des lutins, des fées se sont invités au Centre de loisirs de Gries, géré par l'Association Familiale de Loisirs et de Formation (ALEF).

Les enfants sont venus nombreux - 25 en moyenne - pour découvrir les différents thèmes abordés pendant les trois semaines autour de la terre, la rivière et l'eau.



L'équipe d'animation a souhaité développer des relations d'échange entre les enfants, les animateurs et d'autres adultes lors des diverses sorties, aussi bien au plan d'eau de Brumath qu'à la maison de retraite de « La Graffenbourg ».

Les enfants se sont pris au jeu et ensemble, ils ont créé leurs cabanes dans la forêt de Gries ; ils se sont laissés porter par les histoires et les chants féériques proposés par les animateurs.

Avec enthousiasme et grâce aux conseils et l'aide du garde-forestier, ils ont planté deux arbres le long du sentier botanique. Tous remercient Alexandre EICH pour sa disponibilité. Des activités sportives nouvelles pour certains ont été proposées : accrobranches, canoé et une occasion de découverte en s'essayant au street-surfing avec un éducateur spécialisé.

Les rencontres hebdomadaires avec la maison de retraite ont développé la notion d'entraide générationnelle ; elles se sont terminées, à la fin du séjour, par un lâcher de ballons dans une immense joie collective.

### La rentrée...

Et déjà, nous repensons à l'école... et à l'accueil de certains enfants au périscolaire le temps du midi et après la classe de 16 heures.

La structure, gérée par l'ALEF, est dirigée par Séverine KLIPFEL avec l'aide d'un nouvel animateur Patrick, de Gabrielle et d'Isabelle.



Les enfants scolarisés à l'école élémentaire sont accueillis les jours de classe de 11 h 30 à 13 h 30 et de 16 h à 18 h. Une permanence peut être proposée de 18 h à 18 h30, moyennant supplément.

**Pour assurer la sécurité des enfants lors du déplacement à pieds vers l'Espace « La Forêt » pour le repas de midi, la directrice demande aux automobilistes empruntant les rues de Bischwiller et de la Forêt de lever le pied !!!**



Pour toute information complémentaire concernant le fonctionnement de l'accueil périscolaire, contacter la directrice Séverine KLIPFEL au 03.88.72.48.84, au 06.42.59.65.79 ou par mail [periscolaire.gries@alef.asso.fr](mailto:periscolaire.gries@alef.asso.fr)



# Activités de la bibliothèque

## « Les contes de l'OLCA »



La bibliothèque municipale, en partenariat avec l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace, accueillera la conteuse-marionnettiste Annick FREY,



le samedi 05 novembre 2011 à 16 heures

La conteuse dévoilera les aventures extraordinaires du petit Emile dans « de Zäuberbar ».

Spectacle pour tout public à partir de 3 ans, bilingue français alsacien accessible aux non-dialectophones.

## L'Amérique latine

- ☞ Exposition de photos de Sylvia ANTHONY du 1er au 30 octobre 2011  
Vernissage le samedi 1er octobre 2011 à 18 h 30
- ☞ Concert de musique traditionnelle argentine par Rosa GALANA  
le samedi 1er octobre 2011 à 20 heures
- ☞ Apéro-danse le samedi 22 octobre 2011 à partir de 17 heures  
Démonstration de danses latino-américaines (*tango argentin, salsa, melonga, ...*) suivie d'une petite initiation - gratuit sur inscription.



**Heure de conte**  
à partir de 5 ans  
21/09/2011 - 19/10/2011  
16/11/2011 - 14/12/2011  
à 14 h 15

## Bébés lecteurs

Prochain accueil des bébés lecteurs



28 septembre 2011  
19 octobre 2011  
23 novembre 2011  
14 décembre 2011  
à 10 h

## 1ère édition du prix littéraire « le livre 'gemme' »

L'équipe d'animation de la bibliothèque organise un prix littéraire pour le roman adulte, le roman ado et la bande dessinée adulte du 05 janvier 2012 au 28 juin 2012.

Les lecteurs s'engagent à :

- ☞ lire les ouvrages sélectionnés dans la catégorie choisie,
- ☞ se forger une opinion personnelle sur chacun des livres,
- ☞ voter pour leur livre préféré par catégorie.

Formulaire d'inscription disponible à la bibliothèque - à retourner avant le 1er décembre 2011



# Rallye de France - Alsace 2011

Pour la 2ème année consécutive,  
le Rallye de France 2011  
aura lieu en Alsace  
du vendredi 30 septembre 2011  
au dimanche 02 octobre 2011.

Cette épreuve compte pour le Championnat du Monde des Rallyes WRC (*catégories SWRC et WRC Académie*), mais aussi pour le Grand National (*Championnat de France*).



Après des reconnaissances effectuées en début de cette année, la Fédération Française de Sport Automobile a retenu le bassin de vie de Bischwiller pour l'organisation de

**deux spéciales le dimanche 02 octobre 2011,**

dénommées « Gravières de Bischwiller » et qui passeront sur les bans communaux de Bischwiller, Gries et Kurtzenhouse. D'une longueur totale de 10.87 km, le parcours retenu est original puisqu'il combine un revêtement mixte (*asphalte et terre*).

Les différentes collectivités concernées par cette manifestation sportive internationale se sont mobilisées pour faire de cet événement une grande fête populaire exceptionnelle, où des milliers de passionnés ou d'amateurs pourront voir à l'œuvre et encourager les meilleurs pilotes de la planète, dont l'enfant du pays, Sébastien LOEB, originaire d'Oberhoffen-sur-Moder.

**Rendez-vous le dimanche 02 octobre 2011 pour vivre ensemble  
ce grand moment sportif et festif !**

## Les Zones « Publics »

Huit Zones « Publics » vont permettre de suivre le Rallye dans les meilleures conditions de sécurité. Ces Zones sont identifiées sur le plan par une icône numérotée et sont toutes délimitées sur le terrain par du filet ou de la rubalise verte. **L'Association Sportive et Culturelle de Gries tiendra également des buvettes près des « Zones Publics 5 et 6 ».**

## Circulation & stationnement

Pour vous rendre sur les épreuves, empruntez le réseau routier principal et suivez les itinéraires d'accès conseillés. Respectez le Code de la Route, les restrictions de circulation et les consignes des forces de l'ordre. Utilisez les parkings prévus, respectez les règles de stationnement mises en place et les consignes des commissaires de circulation. Certains axes sont prévus pour la circulation des secours :

un stationnement gênant peut entraver leur progression et retarder leur intervention !

En quittant l'épreuve, restez patients et suivez le plan de circulation mis en place pour fluidifier votre départ.

**LE PUBLIC EST AUTORISÉ UNIQUEMENT DANS LES ZONES  
DÉLIMITÉES PAR DU FILET OU DU RUBAN VERT !**

**TOUT AUTRE LIEU EST STRICTEMENT INTERDIT !**

**LE NON-RESPECT DE CETTE CONSIGNE PEUT ENTRAÎNER  
L'ANNULATION OU L'ARRÊT DE L'ÉPREUVE SPÉCIALE !  
NE GACHEZ PAS LE SPECTACLE !**

- SOYEZ PATIENTS DANS TOUTS VOS DÉPLACEMENTS
- RESPECTEZ TOUJOURS LES DIRECTIVES DES COMMISSAIRES, DES MEMBRES DE L'ORGANISATION ET DES FORCES DE L'ORDRE
- NE STATIONNEZ PAS HORS DES PARKINGS ET DANS LES ZONES INTERDITES
- NE MARCHÉZ JAMAIS SUR LA ROUTE DE L'ÉPREUVE
- EMPRUNTEZ SEULEMENT LES CHEMINEMENTS BALISÉS ET FLECHÉS
- RESPECTEZ LA SIGNALISATION EN PLACE ET LES ZONES INTERDITES
- RESPECTEZ LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES,
- FAITES ATTENTION À VOS ENFANTS
- LES ANIMAUX DE COMPAGNIE SONT STRICTEMENT INTERDITS

**EN FORÊT ET DANS LES ESPACES NATURELS :  
ADOPTÉZ LES BONS GESTES !**

Le Rallye de France - Alsace se déroule dans des paysages naturels uniques, sensibles et protégés qu'il faut respecter toute l'année, et plus particulièrement aujourd'hui.

Les préserver est de la responsabilité de tous.  
Par votre comportement et vos bons gestes, vous devenez un acteur majeur de la réussite de l'événement et de son avenir.

- EMPRUNTEZ UNIQUEMENT LES SENTIERS BALISÉS ET FLECHÉS
- ASSISTEZ AUX ÉPREUVES UNIQUEMENT DANS LES ZONES AUTORISÉES
- RESPECTEZ LES ZONES INTERDITES ET LES CONSIGNES
- RESPECTEZ LA NATURE, LES CULTURES ET LES COURS D'EAU
- RAMÈNEZ VOS DÉCHETS À LA MAISON OU DANS LES POUBELLES
- NE LAISSEZ RIEN DERRIÈRE VOUS : MOUCHOIRS, MEGOTS, BOUCHONS, ETC ...
- NE CUEILLEZ PAS LES FLEURS : L'ESPECE EST PEUT-ÊTRE PROTÉGÉE !
- NE GRIMPEZ PAS DANS LES ARBRES
- LE CAMPING SAUVAGE, LES BARBECUES ET LES FEUX SONT STRICTEMENT INTERDITS

# LE RALLYE DE FRANCE-ALSACE

## DIMANCHE 02 OCTOBRE 2011

### Mesures de sécurité instaurées par arrêté municipal

En raison du déroulement du Rallye de France-Alsace sur la Commune de Gries et pour des raisons de sécurité, le stationnement et la circulation sur les voies empruntées par le Rallye et les voies adjacentes seront règlementées temporairement.

La circulation sera interdite : chemin communal le long de la forêt entre Gries et Bischwiller, chemin rural Sandbuckelweg, chemin rural Maerzgasse, rue de Bischwiller à partir du croisement de la rue de la Forêt, rue de l'Etoile, rue Neuve, rue des Merles, l'ensemble des chemins forestiers, les chemins ruraux à l'Est de l'agglomération.

Cette disposition prendra effet le

- ☞ 02 octobre 2011 de 4 h à 15 h  
pour ce qui concerne les voies communales,
- ☞ 30 septembre 2011 à 8 h au 02 octobre 2011 à 15 h  
pour ce qui concerne les chemins ruraux et forestiers.

Par mesure dérogatoire, l'accès aux forces de l'ordre, aux véhicules d'incendie, de secours et aux gestionnaires de voirie ainsi que celui des véhicules des participants et organisateurs du Rallye de France en Alsace sera autorisé.

Par ailleurs, il sera institué un sens unique de circulation provisoire le dimanche 02 octobre 2011 de 4 h à 15 h dans les rues suivantes : rue du Charbon, rue de la Forêt, rue du Stade, rue du Saut du Lapin et rue des Chênes ; le sens de circulation dans ces rues est mentionné sur le plan ci-joint.

Le stationnement sera interdit en bordure et sur la chaussée des voies communales, chemins ruraux ou forestiers suivants : chemin communal le long de la forêt entre Gries et Bischwiller, chemin rural Sandbuckelweg, chemin rural Maerzgasse, rue de Bischwiller, rue de l'Etoile, rue Neuve, rue des Merles, rue de la Forêt, l'ensemble des chemins forestiers, les chemins ruraux à l'Est de l'agglomération.

Cette disposition prendra effet du 30 septembre 2011 à 18 h au 02 octobre 2011 à 15 h.

Le non respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate. Des barrières de fermeture seront installées au droit des entrées des voies de circulation rappelant l'interdiction de circuler et de stationner.

Evènement

Infos clés du Rallye

**Championnat du monde WRC**

Départ : rue de Weitbruch

- 1<sup>ère</sup> spéciale : 7 h 18
- 2<sup>ème</sup> spéciale : 10 h 18

Fin 2<sup>ème</sup> passage vers 11 h 30 env.

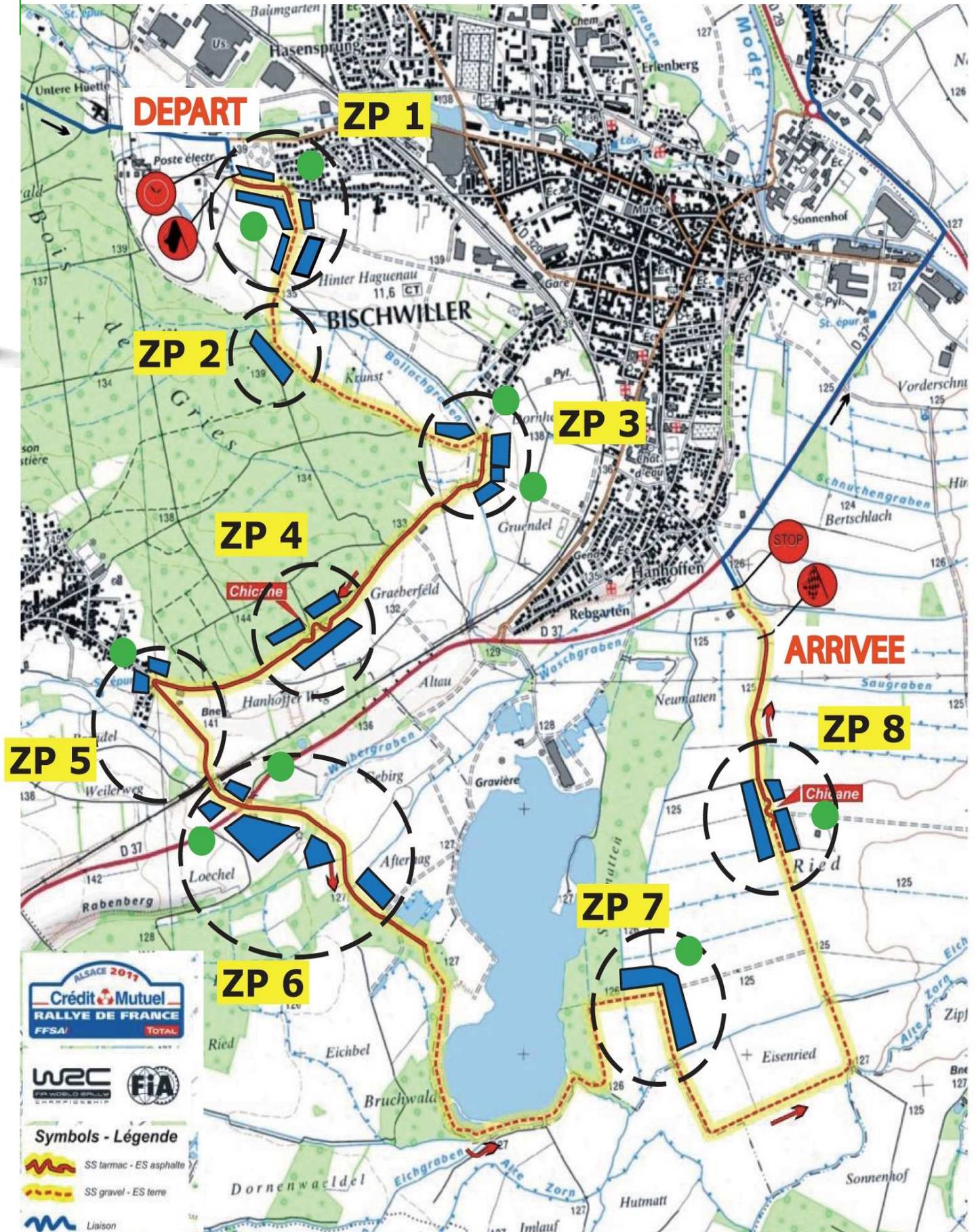
**Grand National**

Départ de la 1<sup>ère</sup> voiture : 12 h 03

Durée de l'épreuve 1 h environ

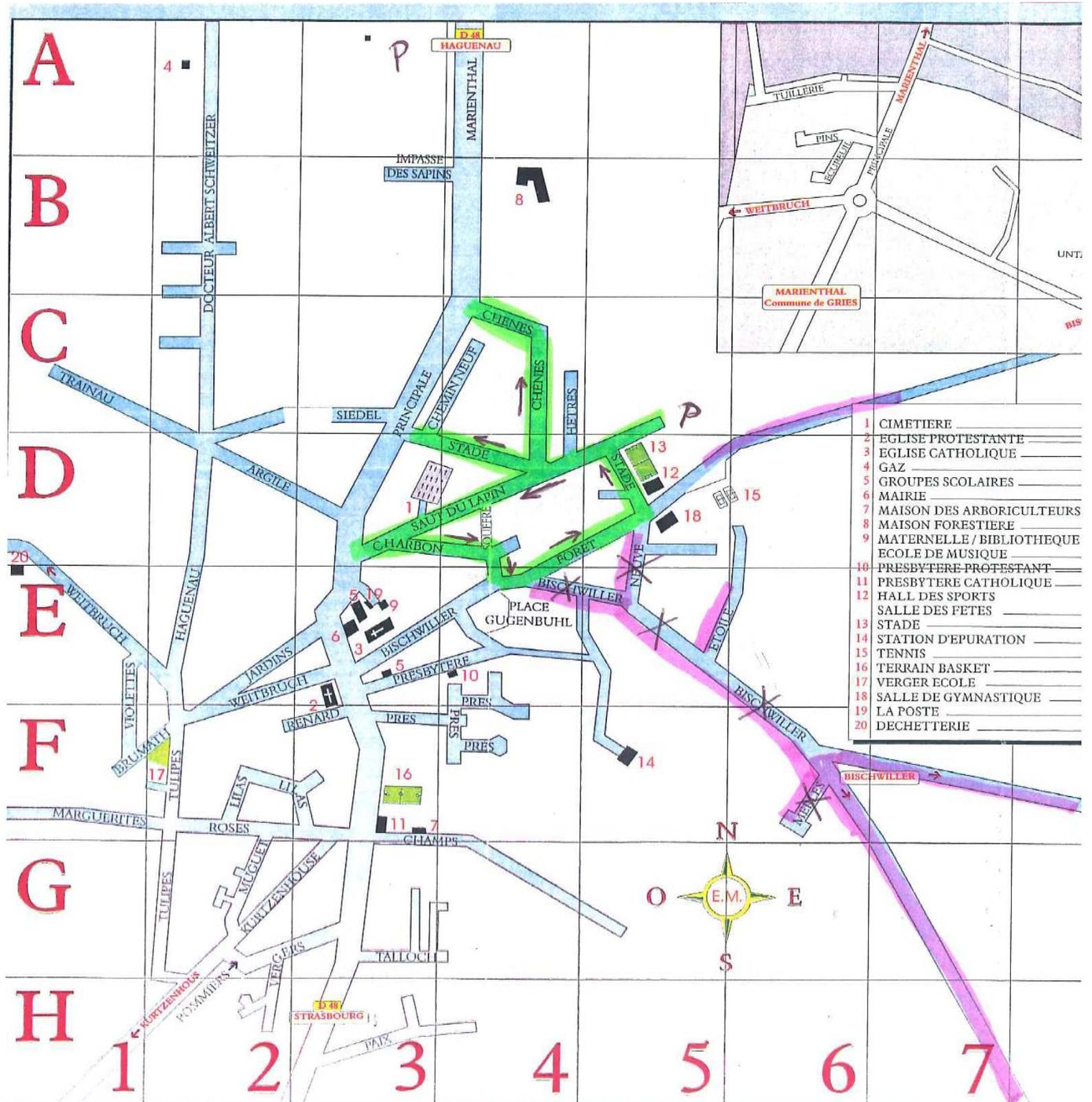
Rendez-vous  
dimanche 2 octobre  
pour vivre ensemble  
ce grand moment

# LE RALLYE DE FRANCE-ALSACE DIMANCHE 02 OCTOBRE 2011



# LE RALLYE DE FRANCE-ALSACE DIMANCHE 02 OCTOBRE 2011

## PLAN DE CIRCULATION DANS LA COMMUNE



Rues à sens unique

Rues interdites à la circulation

Faites partager vos passions, vos talents



Au coeur du désert...

deux caméléonnes...



Comment réaliser son rêve le plus fou alors que de nombreux obstacles pourraient immédiatement venir le briser ?

Cette question, Sandrine & Laetitia, ne se la posent plus. En effet, déterminées, passionnées de sport, elles n'ont jamais hésité à vivre de nouvelles expériences.

Sportive à la recherche d'adrénaline, elles ont compris depuis longtemps que le sport mécanique pouvait être un moyen intéressant pour atteindre de nouveaux horizons, mais également une occasion pour s'engager dans un projet humanitaire : c'est la raison pour laquelle elles ont tout naturellement choisi de participer au

## RALLYE AÏCHA DES GAZELLES DU 17 AU 31 MARS 2012

Ce rallye mécanique 100 % féminin est organisé chaque année dans le désert marocain. C'est une course d'orientation qui invite les participantes à naviguer à l'ancienne (*carte topographique et boussole*) et en hors piste dans le respect total des populations locales et de l'environnement. Le but n'est donc pas de rouler au plus vite, mais de réaliser le moins de kilomètres possible.

Cette aventure sportive est aussi une aventure humaine unique en son genre dont les valeurs fédératrices sont la détermination, le courage, la solidarité, la générosité, l'entraide, le respect et la tolérance.

Elle donnera aussi l'occasion à Sandrine et Laetitia de construire un projet humanitaire et de fédérer l'échange entre les enfants des localités alsaciennes et marocaines (*partenariat avec les écoles, collectes diverses, échanges, parrainage*).

Mais ce challenge incroyable oblige les gazelles à réunir un budget conséquent (*frais d'inscription, achat du véhicule et des pièces de rechange, matériel divers, formation au pilotage, formation à la navigation avec une boussole, assurances, transports, ...*). C'est la raison pour laquelle, elles ont décidé de faire appel aux partenaires locaux dynamiques (commerçants, entreprises et particuliers) qui souhaiteraient s'engager à leur côtés, car Gries est la Commune dont Sandrine LANG née TROEHLER est native (Laetitia WOOG étant originaire de Weyersheim). La Société « A au Carré » et le magasin « Rêv'Fleurs » ont déjà répondu favorablement à côté d'autres partenaires des environs.



Pour toute information, vous pouvez prendre contact avec Sandrine LANG  
[sandrinelang@sfr.fr](mailto:sandrinelang@sfr.fr) ou 06.88.47.06.82

Surfez également sur le blog [www.lesgazelles67.fr](http://www.lesgazelles67.fr)



MUSIQUE  
MUNICIPALE  
GRIES

**Centenaire  
1911 - 2011**

**Sam.  
19 Nov.  
2011**

# Dîner Spectacle Orchestre FESTIVAL

Salle du Millénium à Weitbruch à 19H00

**Programme de la soirée en 3 parties :**



«la BLOSMUSIK» :  
avec l'intervention d'un  
animateur humoristique en  
dialecte.



«le FESTIVAL» :  
construit autour d'un thème  
choisi : A la recherche de la  
boisson d'or.



«le TUTTI FRUTTI»  
extraits d'opérettes, de  
musiques de film ...

**Repas + Concert  
25€**

Menu : Rossbiff , salade de pommes de terre, dessert , café  
Ouverture de la salle du Millénium dès 18H30  
Repas à partir de 19H00, début du concert spectacle à 20H30

Renseignements : ANDRES Fabrice, Tél 03 88 72 18 61, courriel: andresfa@wanadoo.fr  
ou HOFF Richard, Tél 06 85 40 77 52

Le bulletin d'inscription est disponible à la Mairie de GRIES et de WEITBRUCH ou auprès des membres de la Musique  
Pour une bonne organisation, le délai d'inscription pour ce concert est fixé au 1 novembre 2011



## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

62, rue Principale

67240 GRIES

03 88 72 36 72 - bibliotheque.gries@gmail.com

www.gries.eu



### Horaires d'ouverture :

Lundi de 15h à 17h

Mercredi de 15h à 18h

Jedi de 16h à 18h

Vendredi de 18h à 20h

Samedi de 10h à 12h



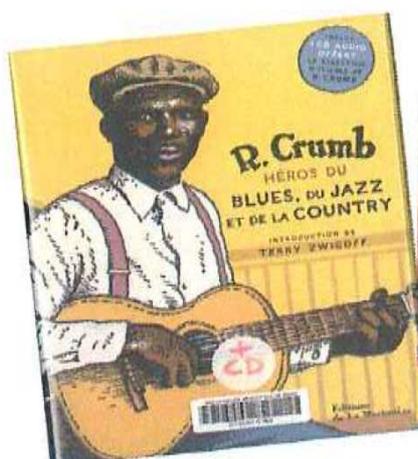
**Centenaire  
1911 - 2011**



### Exposition

## 100ème anniversaire Musique Municipale

**du 5 au 30 septembre 2011**  
aux heures d'ouverture de la bibliothèque



# La chronique du Père LUTZ



## Le saviez-vous ? ... Bien sûr

Cela remonte à environ 2 000 ans, aux alentours de l'an 15 après Jésus-Christ.



Les légionnaires romains, secondés par des esclaves autochtones recrutés sur place, construisent une route venant de LUGDUNUM (*Lyon*) et passant par AUGST (*près de Bâle*) par ARGENTORATE (*Strasbourg*) pour se prolonger par BROCOMAGUE (*Brumath*) et SALETIO (*Seltz*) jusqu'à Mayence et Cologne.

Toutes ces routes sont bornées de pierres militaires à des distances de mille pas (1478,5 m). La plupart de ces pierres ont malheureusement été détruites. Mais il en existe encore une dans la forêt de WEITBRUCH.

Quand j'étais gosse, notre instituteur nous y conduisit en nous expliquant, entre autres, que des familles romaines résidaient dans notre région, probablement en l'an 58 avant Jésus-Christ jusqu'à l'an 400 après Jésus-Christ. Bien sûr il n'y a pas de documents écrits, mais des preuves matérielles par les trouvailles faites dans l'ancienne parcelle communale dite «Ziegelhütte» à gauche de la route Kurtzenhouse-Bischwiller. C'est ainsi qu'on a trouvé des vases et des tasses en verre et des petites cruches en argile, sans compter les nombreuses pièces de monnaie allant de l'empereur SEVERUS (222-235) jusqu'à CONSTANTIN le Grand (324-327) et l'empereur MAGNENTIUS (350-353).

La plupart de ces objets se trouvent au musée historique de Haguenau ou à la bibliothèque municipale de Bischwiller.

Mentionnons que c'est surtout à l'empereur PROBUS que revient le mérite d'avoir introduit en Alsace la culture des vignes (aux alentours de 280 après Jésus-Christ), encore aujourd'hui une des richesses de notre province. Par ailleurs, les Romains étaient des maîtres de construction, des professionnels d'architecture. Ils réalisèrent les premières conduites d'eau (aqueduc), celles notamment de Kuttolsheim vers Quatzenheim et de Cronembourg jusqu'à Strasbourg. D'après le «modèle romain», ils firent les premiers établissements de bains et utilisèrent les sources médicinales, par exemple celles de Niederbronn-les-Bains. Et - ne vous étonnez pas - les villas des gens riches, des employés et officiers étaient équipées de piscine et de chauffage à eau chaude.

Incroyable, n'est-ce pas ?

## Autre vestige historique

Si vous allez de Gries vers Marienthal, vous avez du côté de la forêt de Kurtzenhouse, immédiatement à gauche, des « bancs de repos » en grès, distants l'un de l'autre d'environ 300 à 400 mètres. Ces bancs ont été érigés à l'occasion du mariage de Napoléon III. A l'époque, l'Alsace était française. La plupart de ces bancs portent l'inscription de 1854, date où l'empereur s'est marié à l'impératrice Eugénie. Ces bancs sont constitués de deux poutrelles latérales sur lesquelles est posée une poutre supérieure destinée à recevoir les fardeaux, qu'ils étaient heureux de déposer tout en haut, en se reposant sur la poutrelle inférieure. En repartant, ils reprenaient leur charge sans l'aide de personne.

Après 1870, où l'Alsace est annexée de fait à la PRUSSE, l'administration allemande n'a tenu nul compte de ces vestiges, qui rappelaient l'époque napoléonienne. En 1910, elle recommande même de ne plus entretenir ces «souvenirs d'un autre temps», ce qui fit que la plupart disparurent progressivement. Nous avons le rare privilège d'en posséder encore deux.

*Leur avez-vous déjà jeté un coup d'œil ?*



Père Félix LUTZ

# La page des associations

## Tennis-Club

Au courant du mois de septembre 2011, le court de tennis couvert sera doté d'un nouveau revêtement de sol ; une moquette tressée avec granulats caoutchouc sera ainsi mise en place. Ces travaux sont financés par la Commune et subventionnés par le Conseil Général.

Les inscriptions  
à l'école de tennis  
et au mini-tennis  
auront lieu  
**le samedi 17 septembre 2011**  
**de 14 h à 15 h 30**  
au club-house  
situé à l'Espace « La Forêt ».

# LOTO-BINGO

## SAMEDI 24 SEPTEMBRE

### à GRIES

à 20 h  
Salle des Fêtes  
Espace Loisirs "La Forêt"

**Animé par James BUND**

**Nombreux lots à gagner :**

- Voyage 7 jours Costa Brava 2 pers.
- Ordinateur portable
- Télévision écran plat
- Lave-linge / Sèche-linge
- Home Cinéma
- Réfrigérateur / Congélateur
- Appareil photo numérique
- Caméscope numérique
- + de nombreux autres lots

**Tarifs :**

- 4 € le carton
- 15 € les 5 cartons

LOTO Kardel  
(3€ la feuille)

Ouverture de la salle, buvette & restauration à partir de 18 h

**Renseignements & réservations : 03 88 72 40 33 / 06 78 61 76 99**

## Société des Arboriculteurs

### EXPOSITION FRUITIERE

La Société des arboriculteurs de Gries & environs  
organise les **08 et 09 octobre 2011**  
sa traditionnelle exposition fruitière  
à l'Espace « La Forêt ».



Venez nombreux y découvrir de nombreuses variétés de pommes, de poires mais également d'autres fruits et légumes issus de nos vergers locaux.

Divers artisans égayeront ce magnifique décor automnal.

La restauration sera assurée durant tout le week-end.

Pour le repas de dimanche midi, il est préférable de réserver auprès d'un membre du comité.

Société Athlétique

**Samedi 17 septembre 2011  
à partir de 13h30**



# Journée Portes Ouvertes



**Invitation à tous les jeunes (garçons et filles)  
à partir de 5 ans et leurs parents  
Rendez-vous à l'Espace « La Forêt »**

Pour de plus amples renseignements, contactez les entraîneurs :  
- Patrick ROYER au 06 71 47 23 66  
- Eric HEITZ au 06 44 26 54 51  
[www.luttegries.com](http://www.luttegries.com)

## A.G.F. - Club « Pleine Forme »

### **Pour améliorer et entretenir sa condition physique**

Le club « Pleine Forme » propose des activités sportives de loisir dont le but est d'améliorer et d'entretenir la condition physique : gymnastique douce, gymnastique CAF (cuisses-abdo-fessiers) et step.

Tarifs attractifs, activités adaptées à la portée de toutes, proximité, convivialité, telles sont les clés du succès d'un club qui attire de plus en plus de monde dans les différents cours qui ont lieu dans les locaux de l'Espace « La Forêt » :



#### **- le mardi de 16h30 à 17h30 pour la gymnastique douce**

activité corporelle douce d'entretien destinée à nos aînées (55 ans et plus) qui se retrouvent dans une ambiance particulièrement conviviale, sans stress et avec des exercices adaptés à leurs capacités physiques,

#### **- le mardi de 20h à 21h pour les séances de CAF**

où l'on travaille essentiellement les cuisses-abdos et fessiers (tous publics),

#### **- le jeudi de 18h à 19h pour la gymnastique d'entretien**

activité destinée à celles qui veulent bouger mais ne se sentent pas ou plus d'attaque pour le cours de CAF du mardi soir,

#### **- le jeudi de 20h à 21h pour le step,**

activité physique complète qui permet de développer l'endurance et la souplesse dans une ambiance rythmée.



**Tous les renseignements utiles seront fournis  
en début de séance ou par téléphone au 06.85.83.42.21**

# Informations pratiques

## Ramassage des objets encombrants

La Communauté de Communes de la Basse-Zorn organise la prochaine collecte d'objets encombrants le **jeudi 03 novembre 2011** à partir de 5 heures du matin.



Si tous les objets ne sont pas enlevés le même jour, la collecte se poursuivra le lendemain.

Pour faire enlever un objet, il est impératif de s'inscrire à la Communauté de Communes **avant le lundi 31 octobre 2011 à 16 heures**.



Il est également possible de s'inscrire en ligne sur le site de la Communauté de Communes : [www.cc-basse-zorn.fr](http://www.cc-basse-zorn.fr) sous la rubrique « questions pratiques - formulaires administratifs ».

## Photos d'identité



Pour l'établissement ou le renouvellement de votre carte d'identité, passeport, carte vitale, permis de conduire et autres, Alain DELOM (photographe) vous propose d'effectuer vos photos d'identité aux normes exigées.

Les prochaines permanences auront lieu à la Mairie de Gries, sans rendez-vous, le **jeudi 29 septembre 2011 de 17h à 18h**  
**jeudi 13 octobre 2011 de 9h à 11h.**

## Révision des listes électorales



La révision annuelle de la liste électorale est ouverte du **1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre de chaque année.**

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique et nécessite la présence du futur électeur pour la signature de la demande d'inscription.



La révision concerne tous les nouveaux arrivants à Gries, les jeunes gens qui atteindront leur majorité d'ici la fin février 2012 mais aussi toute personne qui pour une raison ou pour une autre n'est pas encore inscrite à ce jour ; **il conviendra de se présenter à la mairie de Gries en vue de signer l'avis d'inscription avant le 31 décembre 2011.** Il faudra impérativement se munir de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

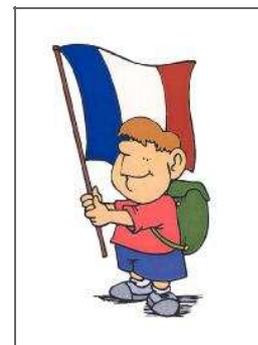
**Voter est un droit et un devoir, ne manquez pas de vous inscrire !**

## Recensement militaire

**Avis aux jeunes de 16 ans !!**

Nous rappelons aux jeunes filles et garçons que le recensement militaire en mairie est obligatoire dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Une attestation de recensement est délivrée : elle est nécessaire pour toute inscription à un examen, concours, conduite accompagnée, ...



# Manifestations



## SEPTEMBRE 2011

<b>Samedi 17</b>	13 h 30	Lutte : journée « portes ouvertes »	Espace « La Forêt »
<b>Samedi 17</b>	14 h - 15 h 30	Inscription à l'école de tennis et au mini-tennis	Tennis-Club
<b>Samedi 17</b>	20 h	Basket : Gries / Union Sportive Charitoise (SM1)	Espace « La Forêt »
<b>Dimanche 18</b>	10 h 30 11 h 45	Fête de la Paroisse Catholique : Messe de rentrée Apéritif et repas	Eglise St. Jacques Espace « La Forêt »
<b>Dimanche 18</b>	15 h 30	Basket : Gries / avant-garde Seuroise (SF1)	Espace « La Forêt »
<b>Mercredi 21</b>	14 h 15	Heure du conte	Bibliothèque Municipale
<b>Samedi 24</b>	20 h	Tennis : Loto bingo animé par James Bund	Espace « La Forêt »
<b>Samedi 24</b>	20 h	Basket : Gries / Haguenau (SM2)	Espace « La Forêt »
<b>Samedi 24 Dimanche 25</b>	Journée	Portes ouvertes - 54ème Régiment de Transmission	Camp d'Oberhoffen
<b>Mercredi 28</b>	10 h	Bébés lecteurs	Bibliothèque
<b>Jeudi 29</b>	17 h - 18 h	Photos d'identité	Mairie



## OCTOBRE 2011

<b>Samedi 01</b>	18 h 30 20 h	Exposition de photos : vernissage Concert de musique argentine	Bibliothèque
<b>Samedi 01</b>	20 h	Basket : Gries / Metz (SM1)	Espace « La Forêt »
<b>Dimanche 02</b>		RALLYE DE FRANCE	
<b>Dimanche 02</b>	15 h 30	Basket : Gries / Besançon (SF1)	Espace « La Forêt »
<b>Samedi 08</b>	20 h	Basket : Gries / SIG 2 (SM2)	Espace « La Forêt »
<b>Samedi 08 Dimanche 09</b>		Arboriculteurs : Exposition de fruits	Espace « La Forêt »
<b>Jeudi 13</b>	9 h - 11 h	Photos d'identité	Mairie
<b>Samedi 15</b>	20 h	Basket : Gries / Cergy Pontoise (SM1)	Espace « La Forêt »
<b>Dimanche 16</b>	15 h 30	Basket : Gries / AS Wihr (SF1)	Espace « La Forêt »
<b>Mercredi 19</b>	10 h 14 h 15	Bébés lecteurs Heure du conte	Bibliothèque
<b>Samedi 22</b>	17 h	Apéro-danses latino-américaines	Bibliothèque
<b>Samedi 22</b>	20 h	Basket : dîner dansant	Espace « La Forêt »
<b>Samedi 22</b>	20 h	Basket : Gries / Recy St Martin (SM2)	Espace « La Forêt »
<b>Samedi 29</b>	20 h	Basket : Gries / GET Vosges (SM1)	Espace « La Forêt »





## NOVEMBRE 2011



<b>Jeudi 03</b>		Ramassage des objets encombrants	Village
<b>Samedi 05</b>	16 h	Conte bilingue « De Zauberbar »	Bibliothèque
<b>Samedi 05</b>	20 h	Basket : Gries / St André Les Vergers (SM2)	Espace « La Forêt »
<b>Dimanche 06</b>		Messti	Cour de l'école
<b>Dimanche 06</b>	15 h 30	Basket : Gries / Mulhouse (SF1)	Espace « La Forêt »
<b>Vendredi 11</b>	11 h	Cérémonie au Monument aux Morts	Place de la Mairie
<b>Samedi 12</b>	20 h	Basket : Gries / Kaysersberg Ammerschwihr (SM1)	Espace « La Forêt »
<b>Dimanche 13</b>		Nochmessti 	Cour de l'école
<b>Mercredi 16</b>	14 h 15	Heure du conte	Bibliothèque
<b>Samedi 19</b>	18 h 30	Dîner spectacle Orchestre FESTIVAL	Millénium - Weitbruch
<b>Mercredi 23</b>	10 h	Bébés lecteurs	Bibliothèque
<b>Samedi 26</b>	17 h 15 20 h	Basket : Gries / Nancy (SM2) Basket : Gries / Tremblay (SM1)	Espace « La Forêt »
<b>Dimanche 27</b>	15 h 30	Basket : Gries / Chalon Sur Saône	Espace « La Forêt »

### Horaires des déchèteries



	Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre		Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars	
<b>GRIES</b> 03 88 72 32 62 rue de Weitbruch 	Lundi	14h - 18h	Lundi	13h - 17h
	Mercredi	8h - 12h	Mercredi	9h - 12h
	Samedi	8h - 12h	Samedi	9h - 12h
		13h - 18h		13h - 17h
<b>GEUDERTHEIM</b> 03 90 29 19 34 Route de Hoerdts	Mardi	14h - 18h	Mardi	13h - 17h
	Vendredi	14h - 19h	Vendredi	13h - 17h
	Samedi	8h - 12h	Samedi	9h - 12h
		13h - 18h		13h - 17h
<b>WEYERSHEIM</b> 03 90 29 01 42 Route de Gamsheim	Mercredi	14h - 17h	Mercredi	14h - 17h
	Samedi	10h - 12h	Samedi	10h - 12h
		14h - 18h		13h - 17h





## GRIES'INFOS

Directeur de la publication : KERN Claude

Rédaction : Equipe Communication

Impression : Impressions François

Infographie : STURNY Carine

Dépôt légal : Septembre 2011

Crédits photos : Commune de Gries  
mairie-gries@wanadoo.fr



Papier recyclé